

Groupe La Française

Site internet : www.la-francaise.com

RAPPORT STEWARDSHIP 2023



LA FRANÇAISE

INVESTING TOGETHER

Introduction	2
Approche thématique.....	4
Vote.....	11
Engagement	16
Associations professionnelles	20
Engagements - Politique publique.....	24
Engagements collaboratifs.....	25
Engagements directs	30
Dialogues	32
Suivi des controverses	35
Glossaire	37

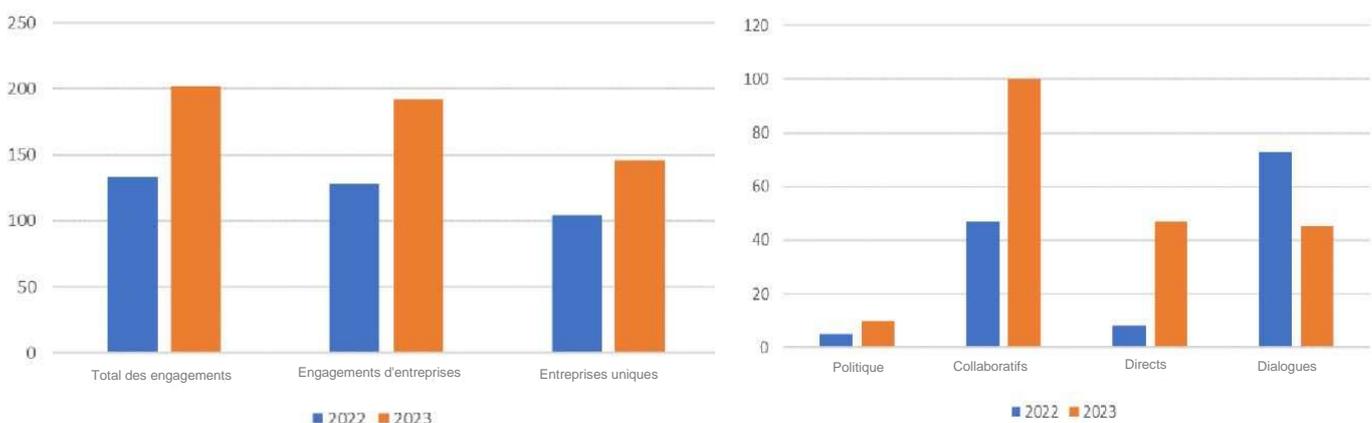
Introduction

Le préambule des PRI (Principles for Responsible Investment) établit qu'en tant qu'investisseurs nous avons le devoir d'agir au mieux des intérêts à long terme de nos bénéficiaires. En tant que gérants d'actifs durable et partenaire de nos clients et des entreprises dans lesquelles nous investissons, nous nous efforçons d'être des actionnaires actifs dans l'objectif à long terme de créer un avenir résilient et durable pour nous-mêmes et pour les autres.

Le Stewardship ou actionnariat actif, repose sur les fondements de la gestion active et de l'investissement responsable. Il privilégie explicitement, pour nos actifs, la recherche de résultats durables plutôt que les processus et les activités ; et les objectifs et efforts économiques, sociétaux et environnementaux partagés plutôt que les seuls intérêts financiers. Le Stewardship est l'un des piliers de notre approche de l'investissement durable au sein du Groupe La Française. Nous pensons qu'il est de notre responsabilité d'agir en tant que partenaires des entreprises dans lesquelles nous investissons afin d'induire des changements et d'avoir un impact positif sur la société et sur nos portefeuilles, tant sur le plan financier que sur d'autres critères.

Notre équipe de recherche ESG-Climat (SIR, Sustainable Investment Research) est au cœur de cette approche et est chargée de mettre en œuvre nos principes de gestion responsable par le biais de votes, d'engagements, de suivi des controverses et d'exclusions. L'année qui vient de s'écouler a été dense, car nous avons augmenté notre capacité en matière de Stewardship, en lien avec notre stratégie d'actionnariat actif et avec l'intérêt croissant de nos parties prenantes.

En 2023, nous avons mené **202 actions d'engagement, dont environ 190 engagements et dialogues** avec **146 entreprises uniques**, réparties dans toutes les zones géographiques et tous les secteurs. Cela représente une multiplication par 1,5 sur tous les fronts. Nous avons également soutenu, co-signé et participé à environ 10 engagements en matière de politiques publiques sur les plastiques, l'eau, le droit du travail, l'indépendance des conseils d'administration, etc.



Pour le vote en Assemblées Générale, notre implication s'est accrue avec l'analyse détaillée par notre équipe SIR de certaines résolutions, en particulier pour nos principales participations et pour les résolutions Say-on-Climat.

Introduction

Stewardship Committee

Toutes les activités de gestion responsable de La Française Asset Management (LFAM) et de La Française Systematic Asset Management (LFSAM) sont placées sous le contrôle d'un Stewardship Committee, créé par décision du Comité exécutif investissement durable en juin 2021. C'est une instance transversale d'information et de décision pour les politiques cadres et les choix méthodologiques du groupe. Le comité se réunit au moins une fois par trimestre avec des représentants de divers départements : analystes ESG, gestionnaires de portefeuille, directeur des investissements, contrôle interne, équipes de données, Sustainable Investment. Les questions en suspens font l'objet de réunions ad hoc et d'échanges de courriels. Les réunions sont présidées par le Head of Stewardship et supervisées par le Group Head of Sustainability, le Head of Sustainable Investments et le Chief Investment Officer. Toutes les décisions sont prises par consensus et en cas de désaccord, les membres permanents disposent d'un droit de veto. En 2023, le Comité s'est réuni 5 fois.

Le Stewardship Committee supervise l'ensemble des décisions, des développements de politiques et activités en lien avec les cinq catégories suivantes pour les actifs cotés en bourse.



Le secteur financier est de plus en plus scruté sur la manière dont il aborde le changement climatique, la dégradation de la nature et les défis sociétaux mondiaux. Notre Politique d'exclusion Groupe fixe des lignes rouges claires et envoie un message fort aux entreprises sur ce que nous considérons comme des activités non durables, mais nous nous appuyons également sur d'autres outils (vote et engagement) pour inciter les entreprises dans lesquelles nous investissons à gérer les principaux risques ESG et à mettre en œuvre les meilleures pratiques. Dans ce rapport, nous traitons de trois éléments de notre pratique du Stewardship en 2023 : le vote, l'engagement et le suivi des controverses.

Approche thématique

Une approche thématique de toutes nos activités de Stewardship garantit l'alignement et concentre nos efforts sur les questions les plus importantes pour nos portefeuilles. Toutes nos activités de Stewardship (couvertes par le Stewardship Committee) s'articulent autour de quatre piliers thématiques décrits ci-dessous : le changement climatique, le capital naturel, le capital social et la gouvernance.



2023 a été une année charnière pour nous, car nous avons concentré nos activités de Stewardship sur ces piliers. Nous avons orienté nos efforts vers l'atténuation de l'impact environnemental et la promotion de la résilience face aux défis climatiques. Parallèlement, nous avons porté une attention accrue à la préservation et l'amélioration du capital naturel, reconnaissant la valeur intrinsèque de la biodiversité et des écosystèmes. Nous sommes restés profondément attachés au développement du capital social, reconnaissant l'importance de communautés inclusives et d'opportunités équitables. Notre engagement inébranlable envers la gouvernance souligne notre importance que nous accordons à la transparence, la responsabilité et au leadership éthique.

Nous avons également largement contribué à ces thèmes en faisant preuve d'un leadership éclairé par le biais de nos publications de recherche, d'articles d'opinion, d'articles de presse, de webinaires et de conférences qui ont couvert un large éventail de sujets. La plupart de ces documents se trouvent sur la page Publications de notre site Internet.²¹

Les pages suivantes donnent un aperçu de la manière dont notre stratégie et nos activités de Stewardship sont en ligne avec nos priorités thématiques.

¹ <https://www.la-francaise.com/en/who-we-are/our-expertise/sustainable-investment/sustainable-documentation/>

Approche thématique

Le changement climatique

En 2023, le changement climatique a encore fait les gros titres, et pas des plus encourageants. L'année a été marquée par un nouveau record : pour la première fois depuis l'ère préindustrielle, le réchauffement planétaire a dépassé le seuil critique d'une hausse de 1,5 °C sur 12 mois consécutifs, ce qui en fait l'année la plus chaude jamais enregistrée depuis 1850². En outre dans le rapport de synthèse de son 6^e rapport d'évaluation, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a souligné une fois de plus que la probabilité de changements brusques et irréversibles augmente avec des niveaux de réchauffement plus élevés. Les crédits carbone n'ont pas non plus été à l'honneur, avec la publication d'un rapport désormais tristement célèbre révélant que 90 % des compensations carbone des forêts tropicales réalisées par le plus grand organisme de certification n'avaient aucune valeur³. Enfin, le résultat de la COP 28 sur le changement climatique qui s'est tenue en novembre à Dubaï, a été un mélange de déception et de progrès modestes (*lire notre article sur le sujet [ici](#)*).

Dans ce contexte, le rôle des institutions financières n'a jamais été aussi crucial. L'influence du secteur financier sur l'allocation mondiale des capitaux lui offre une opportunité unique d'accélérer la transition vers une économie bas carbone. Conscients de cet impératif, nous avons plus que jamais intensifié nos initiatives de Stewardship afin de piloter nos portefeuilles conformément à nos ambitions de décarbonation. En effet, nous avons engagé le dialogue avec **environ 50** entreprises sur ce sujet, directement ou de manière collaborative, et avons voté **12** résolutions Say on Climate (déposées par le management ou les actionnaires), le tout en parallèle avec la mise en œuvre continue de notre politique d'exclusion Groupe⁴.

La politique d'exclusion Groupe met particulièrement l'accent sur le front climatique, en nous interdisant d'investir dans des groupes miniers qui tirent plus de 20 % de leurs revenus du charbon et dans des électriciens qui tirent plus de 20 % de leurs revenus ou de leur production du charbon. Nous n'investissons pas dans des entreprises qui envisagent d'ouvrir de nouvelles mines ou des centrales au charbon. Dans cette optique, nous nous engageons également à une suppression totale de notre exposition au charbon d'ici 2030 pour les entreprises de l'UE et de l'OCDE et d'ici 2040 pour les pays émergents. La politique d'exclusion est encore plus stricte en ce qui concerne notre gamme de fonds Carbon Impact, dont les seuils de chiffre d'affaires et de production d'énergie mentionnés ci-dessus tombent à 10 %. Dans l'ensemble de cette gamme de fonds, nous nous sommes engagés à sortir totalement du charbon d'ici à 2025.

² [Les indicateurs du changement climatique ont atteint des niveaux record en 2023 : WMO](#)

³ [a révélé que : plus de 90 % des compensations carbone des forêts tropicales par le plus grand organisme de certification n'avaient aucune valeur, selon une analyse | Compensation carbone | The Guardian](#)

⁶ [XX3630 - Politique d'exclusions-EN.pdf \(la-Française.com\)](#)

Approche thématique

Notre approche Net Zero d'ici 2050 est inscrite dans l'engagement « Net Zero Asset Manager Initiative » (NZAMi) de La Française Asset Management, qui fait l'objet d'un examen annuel⁵. Il couvre aujourd'hui 81 % des actifs de LFAM (fonds ouverts) et suit la méthodologie CDP-WWF. Les sociétés qui ne communiquent pas suffisamment sur leurs ambitions climatiques se voient actuellement attribuer une température par défaut de 3,2°C et notre engagement comprend deux objectifs sur les scopes 1 et 2 et sur les scopes 1, 2 et 3.

En 2024, le Groupe La Française intensifiera son engagement auprès des entreprises sur les enjeux climatiques, en défendant les stratégies durables. Nous nous engageons à plaider en faveur de politiques publiques à impact, notamment en collaborant avec l'Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC). En outre, nous affinerons nos stratégies de vote pour faire progresser la responsabilité climatique.

Le capital naturel

En ce qui concerne notre approche du capital naturel, le Groupe La Française reconnaît l'interconnexion entre la nature et le climat et tous nos efforts d'analyse, de vote et d'engagement prennent en compte l'environnement dans son ensemble. Néanmoins, au cours des deux dernières années, le marché et notre entreprise ont connu des évolutions significatives sur les thèmes de la nature et de la biodiversité. Fin 2022 avec l'adoption du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal et en septembre 2023 avec la publication par le TNFD de sa première série de recommandations⁶ sur la manière de faire face à la crise de la biodiversité. En décembre 2023, LFAM a publié son premier papier sur le Capital Naturel y intégrant les problématiques de l'économie circulaire, l'eau, les services écosystémiques et de la biodiversité des espèces au sein d'un même groupe de ressources naturelles. Le document est disponible sur notre site internet⁷.

Au cours de l'année 2023, nous avons aussi participé à plusieurs actions d'engagement collaboratif sur ce thème du capital naturel. Avant la publication finale des recommandations du TNFD, LFAM a fourni à deux reprises des commentaires sur les versions bêta dans le cadre d'un sous-groupe d'investisseurs au sein de la fondation Finance for Biodiversity. Nous avons participé à plusieurs actions d'engagement au niveau de la mise en place de politique sur les plastiques (nous sommes devenus membre consultatif du Groupe de travail sur les politiques de la Business Coalition for Global Plastics Treaty⁸), nous nous sommes engagés auprès de Nature Action 100 (NA100) au sein du premier groupe d'investisseurs à envoyer des lettres à 100 entreprises cibles et nous avons dialogué avec plusieurs entreprises de l'industrie alimentaire sur les plastiques et l'emballage dans

⁷ Signataires - Net Zero Asset Managers initiative

⁸ <https://tnfd.global/recommendations-of-the-tnfd/>

⁹ <https://www.la-francaise.com/en/who-we-are/news/detail/natural-capital-publication/>

¹⁰ <https://www.businessforplasticstreaty.org/>

Approche thématique

le cadre d'une initiative menée par VBDO. En termes de vote, nous avons pour la première fois décidé en 2023 de voter contre toutes les entreprises n'ayant pas répondu au questionnaire du CDP sur l'eau et les forêts alors que l'analyse du CDP sur ces deux sujets les faisait ressortir comme critiques pour ces entreprises.

Au cours de l'année 2024, nous poursuivons nos efforts sur cette thématique. Nous avons commencé nos actions d'engagement ciblées avec NA100 sur 3 entreprises, poursuivons notre travail sur les déchets dans le secteur des protéines animales avec FAIRR (voir le rapport d'engagement 2022) et réévaluons les entreprises sur lesquelles s'engager avec VBDO⁹. Au niveau systémique, nous continuerons à fournir des informations pour faire évoluer le marché vers un avenir positif pour la nature grâce à des partenariats, existants et à venir. En février de cette année, nous avons rejoint le Groupe consultatif technique pour Nature Action 100. Nous envisageons également d'inclure la nature et à la biodiversité à nos critères de vote et/ou de mettre en œuvre certains ICP ¹⁰ sur ces questions dans nos politiques d'exclusion. Nous en informerons publiquement en temps voulu.

Le capital social

La durabilité sociale est un pilier essentiel de la croissance économique mondiale et d'un développement durable, mais elle est confrontée à des pressions croissantes qui pourraient entraver les progrès dans la résolution de défis communs tels que la perte de biodiversité et le changement climatique. Tout au long de 2023, nous avons élargi notre approche du capital social pour relever les défis sociaux tels que la diversité et l'inclusion, les droits de l'homme, la main-d'œuvre et la santé publique, au cours d'une année marquée par d'importantes controverses sur les droits du travail et d'autres questions sociales à l'échelle mondiale.

En 2023, nous avons cherché à promouvoir des pratiques durables sur diverses questions sociales par le biais de dialogues, d'engagements collaboratifs et directs et avons influencé l'évolution des politiques publiques sur les questions relatives aux droits de l'homme et au capital humain avec l'IAHR (Investor Alliance for Human Rights), le FIR (Forum pour l'Investissement Responsable), le WDI (Workforce Disclosure Initiative) et d'autres. Nous avons défendu l'inclusion sur le lieu de travail par le biais d'initiatives telles que le 30% Investors Club et avons reflété notre engagement dans nos décisions de vote. Notre politique spécifique de vote établit de voter contre la nomination / renouvellement d'administrateurs si le conseil d'administration compte moins de 40 % de femmes à l'issue du vote. Nous étions également membres d'une coalition d'investisseurs s'intéressant à la santé mentale des consommateurs en lien avec entreprises technologiques. Nous avons participé activement à l'initiative Long-term Investors in People's Health (LIPH) dirigée

¹¹ <https://www.vbdo.nl/en/>

¹⁰ ICP : Indicateurs Clés de Performance

Approche thématique

par ShareAction visant à améliorer la santé publique par le biais d'engagements avec l'industrie alimentaire. Nous avons été un membre actif de PRI Advance, en dirigeant (1) et en soutenant (2) des engagements auprès d'entreprises sur les questions relatives aux droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement des énergies renouvelables et des industries minières. Nous avons abordé plusieurs sujets cette année, notamment les droits des peuples autochtones et la diversité et l'inclusion dans la chaîne d'approvisionnement.

En 2024, nous poursuivons nos travaux sur le pilier du capital social à travers nos engagements collaboratifs et directs. Nous avons rejoint le Labor Rights Investor Network¹² pour mieux comprendre les questions, évolutions, réglementations et controverses courantes en matière de droits du travail, et collaborer sur ces sujets pour les faire évoluer. Avec LIPH, après une année de réunions managériales intenses mais insatisfaisantes avec Nestlé s'agissant de ses objectifs de portefeuille de produits plus sains, nous avons co-déposé une résolution d'actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle de 2024. Notre objectif est de pousser la direction de l'entreprise à fixer des objectifs quantitatifs de croissance de la part la plus saine de son portefeuille en pourcentage (et non en valeur absolue), afin d'orienter ses offres vers la partie la plus saine. Nous poursuivons également notre campagne d'engagement avec WDI et nos actions d'engagement avec le 30% Investor Club et PRI Advance.

Gouvernance

La gouvernance d'entreprise joue non seulement un rôle crucial dans la stabilité financière des entreprises, mais aussi dans l'intégration efficace des facteurs de durabilité. Cela est bien illustré par plusieurs initiatives couvrant les trois thèmes mentionnés précédemment (par exemple, la TCFD pour le climat, la TNFD pour la nature, le Guide de diligence raisonnable de l'OCDE pour une conduite responsable des entreprises pour le capital humain), car elles soulignent l'importance pour les conseils d'administration et les équipes de direction de superviser et de piloter les progrès sur ces sujets.

En 2023, la gouvernance d'entreprise a été largement abordée au travers des normes de reporting telles que la Directive sur le reporting en matière de durabilité d'entreprise (CSRD) et les Normes internationales d'information financière (IFRS) S1¹² et S2¹³ exigeant une transparence accrue concernant les pratiques de gouvernance d'entreprise des entités. Au cours de l'année, le Royaume-Uni a également lancé un processus d'examen de son Code de gouvernance d'entreprise et l'OCDE a mis à jour les Principes de gouvernance d'entreprise du G20/OCDE afin de mieux guider et mettre en valeur les meilleures pratiques en matière de surveillance des

¹² <https://www.workerscapital.org/labour-rights-investor-network/>

¹³ [ISSB-2023-A - Normes IFRS publiées](#)

¹⁴ [ISSB-2023-A - Normes IFRS publiées](#)

Approche thématique

entreprises, de comportement éthique et de prise de décision responsable. Pour renforcer la gouvernance d'entreprise au niveau de nos entreprises investies, nous avons utilisé plusieurs outils tels que le vote, l'engagement direct ou l'engagement collaboratif. En effet, dans notre politique de vote, nous avons des directives de vote explicites couvrant des sujets tels que l'indépendance des membres, la diversité ou la présence des membres du conseil d'administration, ou la rémunération.

Nous avons concentré une partie de nos efforts d'engagement en matière de gouvernance sur l'amélioration de la communication d'informations sur des sujets qui nous tiennent à cœur. Par exemple, nous participons depuis plusieurs années aux campagnes du CDP Non-disclosure et SBTi (qui demande aux entreprises d'avoir un objectif scientifique sur le climat). Nous participons également activement aux actions du 30 % Investors Club pour renforcer la diversité des conseils d'administration et des équipes de direction. Cette année, nous avons également collaboré avec un autre investisseur sur la question de l'indépendance des conseils d'administration japonais, en envoyant une lettre aux régulateurs afin qu'ils prennent des mesures. Sur d'autres fronts, nous avons travaillé avec des organisations telles que le FIR, la Finance for Biodiversity Foundation et l'IIGCC pour influencer et modifier les pratiques du marché par le biais d'engagements sur les politiques publiques et de contributions aux guides pratiques.

Émetteurs d'obligations et sociétés non cotées

Les investisseurs obligataires sont de plus en plus conscients des liens entre performances ESG et rendements des investissements, et de la manière dont l'engagement peut réduire les risques et aider à saisir les opportunités. A La Française nous l'avons reconnu dès 2019, avec notre premier fonds de crédit d'entreprise sur le changement climatique. Depuis lors, nous avons pratiqué de la même manière l'engagement avec les sociétés détenues dans nos portefeuilles actions et crédit.

Les modèles d'entreprise à forte intensité de carbone, les conflits du travail et la fraude peuvent avoir un impact sur le risque de crédit des émetteurs via leurs conséquences sur les flux de trésorerie, les coûts d'exploitation, le coût de l'endettement, la surveillance réglementaire et/ou leur réputation. Nous pratiquons l'engagement en vue :

- D'obtenir une meilleure information sur les facteurs ESG
- D'influencer la manière dont un émetteur aborde les risques ESG ou les opportunités de création de valeur qui lui sont spécifiques
- De maximiser les résultats ESG positifs de nos investissements

En 2023, via l'IIGCC, nous avons rejoint le groupe de travail Bond Holder Stewardship, qui a contribué à l'élaboration d'un guide permettant aux porteurs d'obligations de dialoguer efficacement avec les entreprises de leurs portefeuilles. Le guide a été publié¹⁴ et sera mis à jour courant 2024, avec des commentaires et plus de détails sur la boîte à outils - nous en discutons dans la section « Associations Professionnelles » du présent document.

Les facteurs mentionnés ci-dessus sont encore plus importants dans le cas des émetteurs à haut rendement, des marchés émergents et des sociétés non cotées qui publient peu d'informations et pour lesquelles ni la culture ni la réglementation ne permettent de faire appliquer les meilleures pratiques. Les dialogues et engagements se sont avérés particulièrement utiles pour combler ces lacunes. En 2023, nous avons engagés (en direct ou en collaboratif) 26 entreprises : émetteurs à haut rendement, entreprises privées ou des marchés émergents, dont 12 non cotées/privées et 10 de marchés émergents d'Asie et d'Europe. En 2023, plus de 20 % (10 sur 47) de l'ensemble de nos engagements ont concerné ce type d'émetteurs. Nous avons également soutenu (en tant que signataire) une campagne d'engagement du WDI en envoyant des lettres à 300 entreprises indiennes leur demandant de répondre au questionnaire WDI.

En 2024, nous souhaitons augmenter le nombre d'engagements avec les entreprises privées/à haut rendement de nos portefeuilles. Nous avons également rejoint le programme Green Finance Accelerator¹⁵ du CDP, qui nous permettra de cibler ce type d'émetteurs en leur demandant de communiquer sur les principaux ICP de SFDR et de la taxonomie.

¹⁵ <https://www.iigcc.org/resources/net-zero-bondholder-stewardship-guidance>

¹⁶ [CDP Green Finance Accelerator Factsheet.pdf](#)

Vote

En tant qu'actionnaires, nous sommes conscients de l'impact profond qu'un vote peut avoir sur la performance à long terme et les résultats des entreprises dans lesquelles nous investissons. Depuis 2017, LFAM a mis en place une politique de vote spécifique¹⁶, alignée sur ses objectifs en matière de durabilité. Mise à jour annuellement, la politique a été révisée pour la dernière fois fin 2023. Pour la saison des votes 2023, elle a traité les 5 sujets suivants :

Climat	Vote contre l'approbation des comptes sociaux si l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> - Ne répond pas au questionnaire du CDP sur le changement climatique, l'eau et les forêts lorsque le secteur a une importance critique pour le sujet concerné - Ne s'engage pas à mettre en œuvre un objectif scientifique de réduction des émissions SBTi (hors secteur pétrolier et gazier) - Fait partie d'un secteur à forte intensité carbone et ne présente pas de résolutions dites « say on climate »
Diversité	Vote contre l'élection ou la réélection de membres masculins du conseil d'administration si, à l'issue de ce vote, le conseil ne compte pas au moins 40 % de femmes
Indépendance du conseil d'administration	Vote contre l'élection de membres non indépendants à différents comités si : <ul style="list-style-type: none"> - Le comité d'audit n'est pas composé à 100 % de membres indépendants - Le comité de rémunération n'est pas composé d'au moins 50 % de membres indépendants - Le comité de nomination n'est pas composé d'au moins 50 % de membres indépendants
Gestion des mandats du Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> - Vote contre l'élection ou la réélection des membres détenant plus de 4 mandats après la réélection - Vote contre la réélection des membres dont le taux de présence aux réunions du Conseil est inférieur à 75 %
Rémunération	Vote contre le rapport ou la politique de rémunération si : <ul style="list-style-type: none"> - Il n'existe pas de politique claire et transparente concernant l'actionnariat du dirigeant - La rémunération variable n'inclut pas d'indicateurs de performance liés à des facteurs environnementaux, sociaux ou de gouvernance - Le « ratio salarial » (pay ratio), c'est à dire le rapport entre le salaire le plus élevé et le salaire médian, n'est pas communiqué par l'entreprise

Ces éléments du vote sont alignés sur nos piliers thématiques car ils traitent des aspects clés : de l'atténuation du changement climatique (changement climatique) ; de la promotion de la diversité et de l'inclusivité (capital humain) ; et de la gouvernance dans les sections relatives à la rémunération, aux mandats et à l'indépendance. Bien que le capital naturel ne soit pas directement abordé par ces éléments de vote spécifiques (en raison du manque de données disponibles à ce stade), nous cherchons à combler cette lacune avec notre suivi des controverses et nos engagements.

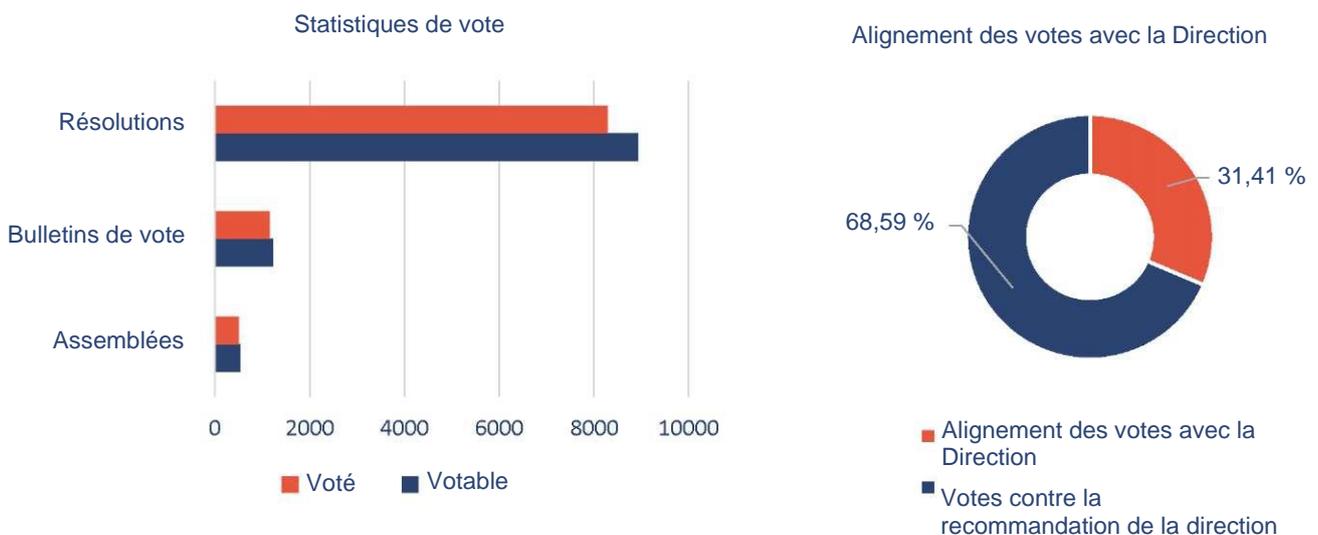
¹⁷ https://www.la-francaise.com/fileadmin/docs/Actualites_reglementaires/EN/Voting_Policy_EN.pdf

Mise à jour des votes 2023

Au cours de l'année 2023, LFAM a participé à 95,3 % des assemblées générales annuelles (AGA) et a voté 93,8 % des résolutions. Voici quelques faits saillants et tendances de notre approche de diverses résolutions :

- 31,4 % des résolutions ont été votées contre les recommandations de la direction, en légère hausse par rapport à 2022 - parmi les résolutions d'actionnaires, ce pourcentage est passé à 55 %.
- La Française s'est opposée aux recommandations de la direction dans 62 % des cas concernant la réélection des administrateurs : 16 % sur les opérations en capital, 15 % sur les rémunérations et 0,2 % sur les questions environnementales.
- Les résolutions d'actionnaires rejetées portaient principalement sur des questions sociales (plus de 40 %), des résolutions environnementales (26 %), l'élection/réélection d'administrateurs (18 %) et la rémunération (6 %).
- LFAM a également voté 12 résolutions Say on Climate en 2023. Les secteurs des sociétés ont été variés avec des sociétés de l'industrie alimentaire, du pétrole et du gaz ou des secteurs financiers.
- LFAM s'est opposée à 50 % des résolutions Say-On-Climat déposées par la direction, sur la base d'un manque perçu d'ambition et/ou de cohérence. Nous avons voté en faveur des 2 résolutions d'actionnaires sur le climat pour lesquelles nous avons également participé aux discussions.

De plus amples informations sont disponibles dans notre Rapport de vote 2023. ¹⁷



¹⁸ <https://www.la-francaise.com/en/regulatory-information/exercise-of-the-voting-rights/>

Top 10

Tout au long de 2023, nous avons exercé nos droits de vote sur un portefeuille d'entreprises en application de notre politique de vote spécifique. Nos efforts en matière de vote ont aussi visé à s'assurer de la cohérence des actions demandées aux entreprises sur les questions que nous avons jugé clés en matière environnementale, sociale et de gouvernance.

En 2023, nous avons mis en place un examen approfondi des résolutions des AGA de nos 10 principales positions en actions sur l'ensemble de nos portefeuilles. Cette approche proactive nous a permis de mieux aligner nos votes sur notre évaluation interne ESG des entreprises.

Même si notre fournisseur de vote, ISS, applique notre politique spécifique de vote lors des assemblées générales annuelles, il n'en demeure pas moins essentiel qu'en tant que gérant d'actifs, nous examinons précisément ces résolutions. En regardant en détail les résolutions présentées à l'AGA, nous comprenons mieux les implications et les risques et évaluons mieux l'alignement ou non de ces résolutions avec les objectifs de nos clients. Cette analyse plus approfondie nous permet également de dialoguer directement avec les parties prenantes de l'entreprise, d'influencer activement le comportement de l'entreprise et d'atténuer les risques potentiels, améliorant au final la qualité de nos pratiques d'engagement.

Parmi les 10 entreprises dont les résolutions ont fait l'objet d'une analyse approfondie, l'agenda de l'AGA de LVMH a été particulièrement intéressant. Au total, la société a proposé 30 propositions sur lesquelles nous avons pu voter, et nous avons suivi les recommandations d'ISS sur toutes, sauf une, le point 28. Nous avons autorisé l'utilisation du capital émis pour les plans d'options d'achat d'actions jusqu'à 1%, contrairement à la recommandation d'ISS, car nous considérons que cette utilisation n'est pas opposée à l'indépendance limitée du conseil d'administration et à l'influence qu'elle exerce sur la rémunération des dirigeants. L'utilisation du capital émis dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions est utilisée non seulement pour le directoire, mais aussi pour l'ensemble du management de l'entreprise.

Nous avons également porté une attention particulière aux résolutions portées par les actionnaires et avons utilisé notre propre analyse pour voter pour ou contre ces propositions. Dans le cas d'Apple, par exemple, nous avons soutenu la proposition des actionnaires en faveur d'une plus grande transparence sur son implication en Chine, non pas en raison de considérations politiques entre les États-Unis et la Chine, mais parce que la chaîne de valeur technologique peut être liée aux violations des droits de l'homme dans certaines régions de ce pays. En tant qu'investisseurs socialement responsables, nous sommes intéressés à en savoir plus sur les activités d'Apple dans la région et les efforts déployés pour atténuer les risques associés.

En 2024, nous nous appuyerons sur les bases posées en 2023, en élargissant nos efforts pour effectuer une analyse détaillée des résolutions pour 25 entreprises. Notre engagement en faveur de l'investissement responsable et des principes ESG reste une constante alors que nous évoluons dans le paysage complexe et mouvant de la gouvernance d'entreprise.

Say on Climate

Ces dernières années, un nombre croissant d'entreprises ont présenté leurs plans de transition climatique à l'AGA sous la forme d'une résolution, communément appelée « Say-on-Climate ». Chez LFAM, nous portons une attention particulière à ce type de résolution. Nous pensons qu'il est essentiel que les objectifs climatiques des entreprises soient basés sur des données scientifiques et nous utilisons notre évaluation interne de la stratégie climatique basée sur les recommandations de la TCFD pour étayer notre décision de vote. Le consensus scientifique sur ce sujet évoluant rapidement, il est important que ces objectifs climatiques puissent évoluer en conséquence. Nous pensons donc qu'un vote annuel sur ces résolutions devrait être proposé, garantissant la possibilité d'échanges réguliers entre la société et ses actionnaires en fonction de l'actualité. Nous avons co-signé une lettre (en 2022 et 2023) du FIR demandant à toutes les entreprises françaises de présenter une résolution annuelle « Say-on-Climate » à leur AGA.

Nous analysons une résolution « Say on Climate » issue du management sur la base de :

- la stratégie climat de l'entreprise et sa pertinence au regard de son secteur ;
- la mise en œuvre de cette stratégie et l'éventuelle identification d'obstacles importants.

En 2023, nous avons voté sur 12 résolutions Say-on-Climate, 6 pour et 6 contre. Une des résolutions Say-on-Climate que nous avons soutenue en 2023 est celle de **Schneider Electric**. La société a sollicité l'approbation de ses actionnaires pour son plan d'action de transition climatique. Entre autres éléments, le plan climat de l'entreprise comprend des objectifs approuvés par la SBTi pour 2030 sur tous les périmètres d'émissions (référence 2021) et un engagement à atteindre zéro émission nette sur l'ensemble de sa chaîne de valeur d'ici 2050, ce qui implique une réduction de 90 % des émissions absolues de GES des scopes 1, 2 et 3 et une compensation des émissions résiduelles. Il est particulièrement important pour LFAM que Schneider Electric prenne en compte les émissions de scope 3 dans son engagement, car elles représentent plus de 99 % de son empreinte carbone. Nous avons également été satisfaits de la gouvernance de la stratégie climat, qui est supervisée à la fois par le Conseil d'administration et le Comité des ressources humaines et de la responsabilité sociale d'entreprise. Nous avons ainsi apprécié la complétude de la stratégie climat proposée par Schneider Electric et avons voté en faveur de celle-ci.

En revanche, nous avons voté contre la résolution Say-on-Climate de **Westpac Banking Corp**. Le vote portait sur la Position sur le changement climatique et le Plan d'action. Bien qu'il semble que l'entreprise ait utilisé des modèles SBTi pour calibrer certaines de ses cibles, elle ne s'est pas engagée publiquement à faire procéder à une vérification externe pour étayer l'alignement des objectifs sur des scénarios fondés sur des données scientifiques. La banque n'a fait que des déclarations générales sur l'alignement de ses objectifs sur la science et nous avons trouvé que ceux-ci étaient quelque peu incohérents avec les financements octroyés. En outre, bien que la banque couvre certains éléments clés dans sa politique d'exclusion, elle était toujours exposée à d'importants prêts à long terme risqués : elle poursuit le financement des plans d'expansion de l'industrie pétrolière et gazière et s'est justifié en déclarant qu'elle « continuera d'accorder des prêts aux entreprises et de faciliter l'émission d'obligations dès lors que le client aura mis en place un plan de transition crédible d'ici au 30 septembre 2025 », ce qui signifie qu'elle pourra continuer à financer les entreprises pétrolières et gazières sans plan de transition crédible d'ici là.

Perspectives d'avenir

Nous avons mis à jour notre politique de vote pour 2024, à nouveau plus ambitieuse. La politique détaillée est disponible sur notre site Internet, [<link>](#) mais nous tenions à en souligner quelques éléments ici :

- 1) Nous avons augmenté le nombre d'analyses fondamentales des résolutions, passant des 10 premières aux 25 premières positions (en valeur) dans l'ensemble de nos portefeuilles d'actions,
- 2) Cinq de ces titres proviennent du portefeuille de petites et moyennes capitalisations, dans lequel nous détenons une part importante de la capitalisation boursière de la société. Cette analyse approfondie nous procurera une meilleure compréhension et produira donc un impact sur ces titres compte tenu de notre pouvoir de vote plus élevé.
- 3) Nous avons augmenté la liste des secteurs à fortes émissions, pour lesquels nous exigeons une résolution « Say-on-climate » de la direction, qui incluent désormais :
 - Pétrole et gaz
 - Fournisseurs d'électricité
 - Constructeurs automobiles
 - Compagnies aériennes
 - Transport maritime
 - Ciment
 - Exploitation minière diversifiée
 - Acier
 - Aluminium
 - Pâtes et papiers
- 4) Nous avons ajouté un critère sur la rémunération des dirigeants, dans lequel nous votons contre le rapport sur la rémunération s'il n'y a pas d'ICP ESG dans la rémunération.
- 5) Enfin, nous avons décidé de voter contre la réélection de membres du Conseil si leur participation aux réunions du Conseil au cours des 12 derniers mois n'atteignait pas 75 %

Engagement

L'engagement est l'un des outils les plus importants du Stewardship de La Française. En engageant le dialogue avec les entreprises dans lesquelles nous investissons, nous pouvons encourager l'amélioration des pratiques durable ou de la publication d'informations. Nous privilégions l'engagement aux stratégies alternatives, telles que le désinvestissement, qui en nous privant du levier de l'actionnariat, nous prive de toute possibilité de contribuer à la mise en place de pratiques d'entreprise responsables. Cela dit, notre politique d'exclusion permet d'assurer que nous ne sommes pas exposés aux secteurs les plus controversés comme les armes controversées, le tabac, le pétrole et le gaz non conventionnels, le charbon, etc. par le biais de restrictions d'investissement à l'échelle du groupe.

L'engagement peut se faire au niveau individuel ou de manière collaborative. L'engagement collaboratif implique généralement qu'un certain nombre d'investisseurs unissent leurs forces pour transmettre notre message et nos questions à une ou à plusieurs entreprises confrontées aux mêmes défis souvent propres à un secteur. Nous les mettons en œuvre principalement par le biais des associations professionnelles et adhésions à des initiatives telles que Climate Action 100+, WDI, etc., ou de manière ponctuelle avec d'autres investisseurs. Les actions d'engagement peuvent également être menées pour cibler des parties prenantes qui ne sont pas des émetteurs, telles que les décideurs politiques ou les organismes de normalisation, afin d'exercer une influence en amont (Public Policy Engagements) sur les changements systémiques qu'ils soient gouvernementaux ou supranationaux.

Le graphique ci-dessous résume nos actions d'engagement collaboratif et notre implication dans des associations professionnelles par thème :



Engagement

Nous soutenons largement l'action collaborative, tout en utilisant de manière sélective notre capacité à engager des dialogues individuels avec les entreprises, lorsque nous pensons que notre analyse approfondie peut faire la différence. C'est ainsi que dans certains cas, nous entamons des dialogues en tant qu'actionnaires pour accéder aux informations manquantes pointées par notre analyse, alors que dans d'autres nous approchons les entreprises avec des objectifs spécifiques via des lettres formelles adressées au management, suivies d'appels téléphoniques, de réunions ou d'autres moyens de communication.

Vous trouverez de plus amples informations, y compris le processus d'engagement et ses étapes clés ainsi que le processus d'escalade, dans notre politique d'engagement¹⁸

Dans les sections suivantes, nous détaillons le travail effectué avec certaines associations professionnelles, en matière de politique publique, ainsi que certains de nos engagements et dialogues directs et collaboratifs avec les entreprises.

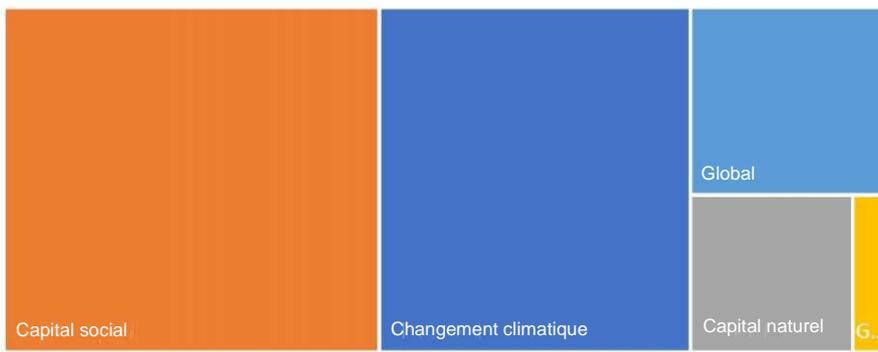
¹⁸ [Politique d'engagement FR.pdf \(la-francaise.com\)](#)

Engagement - Faits marquants en 2023

Engagement – Perspective Générale

Engagements thématiques

- Changement climatique
- Capital social
- Capital naturel
- Gouvernance
- Global

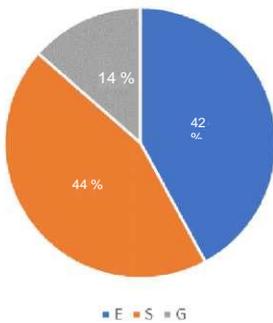


Par type

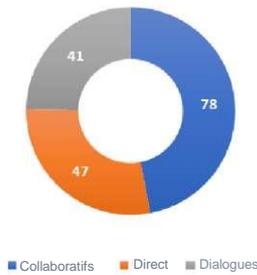


Engagement - Engagements directs et collaboratifs

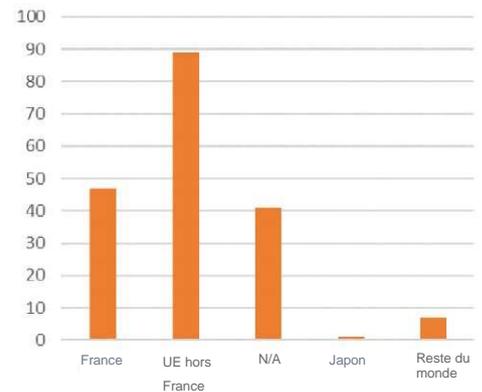
Distribution E, S et G



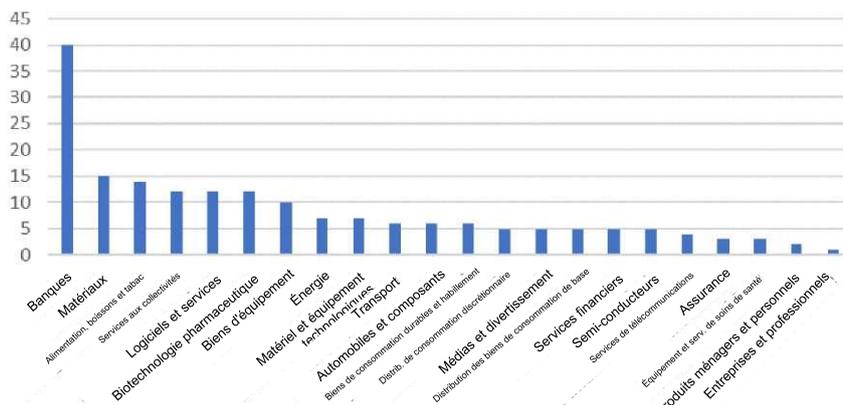
Nb de sociétés uniques par type



Par région



Engagements par secteur



Engagement - Faits marquants en 2023

Engagement – Détails par fonds

Fonds	Nb d'entreprises objets d'engagement	% en poids d'entreprises engagées	% en nb d'entreprises engagées
La Française Green Tech Europe	10	29%	22%
La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Global	10	23%	19%
La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Euro	14	32%	30%
La Française Actions Euro Capital Humain	24	46%	46%
La Française Rendement Global 2028	7	7%	5%
La Française Credit Innovation	8	11%	7%
La Française Carbon Impact Floating Rates	39	19%	40%
La Française Carbon Impact 2026	51	29%	34%
La Française Obligations Carbon Impact	28	17%	21%
La Française Sub Debt	22	14%	16%
La Française Global Coco	35	20%	32%
Duguay Trouin	25	12%	37%
Conti Placements	12	17%	34%

Associations professionnelles

Les associations professionnelles peuvent exercer une influence significative sur la stratégie durable et les engagements tant des entreprises que des politiques publiques. Leurs membres comprennent un large éventail d'acteurs de différentes régions, et elles offrent une connaissance approfondie des tendances propres à chaque secteur.

Au fil des ans, LFAM et le Groupe La Française ont apporté leur soutien à des initiatives telles que le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) , le UKSIF, les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), le CDP (ex-Carbon Disclosure Project), la Fondation Finance for Biodiversity, et d'autres encore. En 2023, nous avons rejoint l'Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC) pour renforcer notre présence sur les questions climatiques.

Organisation	Année d'adhésion	Mission
FIR – SIF Français	2007	Accompagner l'adoption des critères ESG en France
PRI	2010	Soutenir l'adoption de critères d'investissement ESG
CDP	2013	Besoin de données communes et de transparence
TCFD	2017	Soutenir l'adoption des recommandations de la TCFD
Principes des obligations vertes et sociales	2017	Soutenir les principes en investissant dans des obligations vertes et liées au développement durable
FFS – SIF italien	2017	Accompagner l'adoption des critères ESG en Italie
AFG – Comité IR	2017	Réfléchir à l'investissement responsable au sein de la profession des gestionnaires d'actifs
UKSIF – SIF britannique	2020	Accompagner l'adoption des critères ESG au Royaume-Uni
Finance for Biodiversity Foundation	2022	Échanger sur les meilleures pratiques des institutions financières en matière de guidelines et de reporting sur la biodiversité
Forum TNFD pour la France	2022	Soutenir le développement des recommandations de la TNFD
IIGCC	2023	Coalition d'investisseurs pour accélérer le travail sur l'engagement, la politique, le vote, etc. relatifs au changement climatique
Coalition d'entreprises pour un traité sur les plastiques	2023	LFAM a rejoint la coalition en tant que conseiller du Groupe de travail sur la politique
Commission mondiale sur l'exploitation minière	2023	LFAM est « Commission Investor Supporter », ce qui signifie que nous serons consultés sur les propositions de la Commission
Groupe consultatif de la WDI	2023	Le Groupe consultatif recommande et participe activement à concevoir le flux de travail et définir l'ambition de l'initiative
Labor Rights Investor Network	2023	Partage de connaissances entre le secteur privé - investisseurs - et les chercheurs/ONG sur les questions relatives aux droits du travail
FIR - Groupe de travail sur la taxionomie sociale	2023	LFAM a rejoint le groupe de travail et nous sommes membres actifs des trois sous-groupes - communautés, utilisateurs finaux et employés
NA100 - Groupe consultatif technique	2024	LFAM est membre du TAG en tant qu'investisseur, pour contribuer au développement de la stratégie NA100 et permettre aux investisseurs de s'engager efficacement auprès des entreprises

Dans les pages suivantes, nous soulignons notre travail avec deux organisations clés : l'IIGCC et la fondation Finance for Biodiversity.

Associations professionnelles

IIGCC

En 2023, nous avons rejoint l'IIGCC, l'une des organisations clés rassemblant l'ensemble de la communauté financière dans la lutte contre le changement climatique, au sein de laquelle nous sommes actifs dans deux groupes de travail : le Bondholder Stewardship Working Group et le Proxy Voting Advisory Group.

Le 'Bondholder Stewardship Group' a pour objectif d'aider les investisseurs à utiliser leur influence en tant que porteurs d'obligations pour travailler avec les entreprises sur les risques et les opportunités liés au changement climatique et la transition vers le 'net zero' et ainsi atteindre les objectifs climatiques de leurs clients et les leurs. Il est composé de 9 membres principaux représentant 2 660 milliards de livres sterling (environ 3 100 milliards d'euros) d'actifs sous gestion et regroupant des investisseurs institutionnels et des gestionnaires d'actifs.

En juin 2023, l'IIGCC a publié les Net Zero Bond Stewardship Guidance 19), une étape majeure vers la possibilité pour investisseurs en d'obligations d'entreprise de réduire leurs émissions dans le monde réel en fournissant :

- Six étapes pratiques pour les porteurs d'obligations (via une boîte à outils qui couvre les approches spécifiques à la dette) pour une gestion efficace pendant toute la durée de vie de l'obligation et au-delà.
- Des lignes directrices en matière de gestion responsable des différentes formes de dette d'entreprise, y compris les obligations « investment grade », les obligations à haut rendement, les obligations labellisées, les entreprises non cotées (émettrices d'obligations cotées), les émissions titrisées et les marchés émergents.
- Des lignes directrices en matière de gestion responsable de l'ensemble de l'écosystème de la dette, notamment les banques, les agences de notation de crédit, les fournisseurs d'indices, les organismes professionnels et les régulateurs.

En 2024, le groupe de travail continuera d'améliorer les lignes directrices grâce aux commentaires et aux contributions des membres.

La Française AM est également membre du 'Proxy Advisor Working Group' de l'IIGCC qui a envoyé en 2023 sa première lettre publique²⁰ à ISS (Institutional Shareholder Services) pour lui demander de fournir à ses clients une politique spécialisée sur le 'net zero' et d'intégrer davantage le climat dans ses recommandations de vote. Elle demande l'inclusion de la responsabilité des administrateurs sur les questions climatiques et l'intégration de Climate Action 100+ (CA100+) dans les politiques de référence d'ISS et de Glass Lewis. L'IIGCC a publié

²⁰ Guide de gestion des porteurs d'obligations zéro émission nette (iigcc.org)

²¹ Lettre de Conseil pour le vote par procuration 2023 - Pour signature (1).pdf (hubspotusercontent-eu1.net)

Associations professionnelles

des lignes directrices 'Net Zero'. S'il n'y a malheureusement pas eu de progrès de la part d'ISS sur une Net Zero Specialty Policy pour 2024, les travaux du groupe ont conduit à la publication des lignes directrices de l'IIGCC Net Zero Voting²¹ qui visent à soutenir les investisseurs institutionnels et les sociétés de gestion dans le développement de leurs propres politiques et pratiques de vote 'net zéro'. Elles énoncent trois principes fondamentaux qui devraient soutenir le vote net zéro émissions nettes :

- Le vote s'aligne sur les objectifs net zéro propres à l'investisseur ;
- Le vote communique les attentes net zéro ;
- Le vote soutient l'engagement et les investissements en lien avec les objectifs net zéro.

En 2024, les membres ont encouragé l'IIGCC à privilégier les politiques sur mesure plutôt que les améliorations des politiques de référence existantes. L'IIGCC continuera de suivre les évolutions de la réglementation et soumettra des réponses aux consultations, le cas échéant, et veillera à engager un dialogue plus approfondi avec les fournisseurs de 'proxy voting' et les ONG afin de mieux comprendre la recherche sur le vote.

En 2024, nous avons également pour objectif de rejoindre la Net Zero Engagement Initiative (NZEI), lancée en 2023 par l'IIGCC. Cela permettra à La Française AM de renforcer et d'étendre la portée de son engagement : en effet, la NZEI nous offrira une plateforme pour mieux comprendre l'alignement des plans stratégiques sur l'Accord de Paris et pratiquer l'engagement de manière plus pertinente avec une liste plus large d'entreprises fortement utilisatrices d'énergies fossiles. Celle-ci pourra s'allonger à mesure que la liste des entreprises cibles augmente.

Finance for Biodiversity Foundation

2023 a été une année de fort investissement au sein de la fondation Finance for Biodiversity. Nous sommes actuellement membres actifs de trois groupes de travail : Évaluation d'impact, Fixation d'objectifs et Engagement. Au cours de l'année 2023, nous avons contribué à plusieurs publications et engagements en vue de faire évoluer les politiques publiques.

Nous avons été membres du sous-groupe du Groupe de travail sur l'évaluation d'impact qui a fourni, au cours des neuf premiers mois, des commentaires sur les différentes versions bêta du cadre TNFD, avant sa première publication en septembre 2023. Nos commentaires ont figuré

²¹ <https://www.financeforbiodiversity.org/publications/unlocking-the-biodiversity-climate-nexus/>

Associations professionnelles

parmi les plus de 2000 commentaires reçus par TNFD, mais nous pensons qu'il s'agit de l'un des rares commentaires qui représentait le point de vue d'un large groupe d'institutions financières.

En tant que membre de ce groupe de travail, nous avons également co-dirigé un sous-groupe « Mieux comprendre le lien entre la biodiversité et le climat » qui a publié un guide en octobre 2023 en amont du 'European Business and Nature Summit'22, auquel nous avons assisté et participé. Ce travail présente des recommandations sur la manière de gérer les interactions entre la biodiversité et le climat à travers des études de cas. Il aborde les principales synergies et compromis qui existent entre la biodiversité et les solutions climatiques et fournit aux institutions financières des recommandations tant spécifiques que stratégiques sur la manière de gérer ces liens.

Nous sommes également membres du groupe de travail sur l'Engagement depuis 2023 et avons rejoint dans l'année un sous-groupe en charge d'une série de « Notes d'information sectorielles sur l'engagement des investisseurs sur la nature ». L'objectif de cette série unique en son genre est d'accompagner les investisseurs dans leurs pratiques d'engagement auprès des entreprises sur des questions liées à la nature, notamment avec une série de questions qui peuvent servir de point de départ pour établir un dialogue sur la nature. Ce guide, qui sera rendu public plus tard dans l'année, couvre dix secteurs et industries à fort impact, identifiés par une analyse pilote multi-outils, réalisée par la fondation en 2023.

Au sein du groupe de travail sur la Définition des Objectifs qui a été créé fin 2022, nous sommes membres actifs du sous-groupe « Cadre de définition des objectifs naturels pour les investisseurs institutionnels et les gérants d'actifs ²³ ». Le cadre conceptuel vise à aider les institutions financières à commencer à se fixer des objectifs sur la nature, le premier des cinq engagements qu'elles sont tenues de respecter. La première version bêta de ce cadre a été publiée en novembre 2023 et propose quatre types d'objectifs en lien avec la nature : des objectifs de Mise en place, à atteindre au plus tard en 2026 ainsi que des objectifs Sectoriels, d'Engagement et de Couverture de portefeuille à atteindre au plus tard d'ici 2030. Il est recommandé aux signataires de se fixer au moins l'un des types d'objectifs ci-dessus avant le 31 décembre 2024 et de commencer à reporter dessus en 2025 (sur les données de 2024). En 2024, le groupe de travail a l'intention de publier des mises à jour de ce cadre, notamment davantage de précisions sur les objectifs sectoriels, d'engagement et de couverture du portefeuille.

²² https://green-business.ec.europa.eu/business-and-biodiversity/european-business-nature-summit-2023_en

²³ https://www.financeforbiodiversity.org/publications/nature_target-setting_framework_for_asset_managers_and_asset_owners/

Engagement - Politiques publiques

Les politiques publiques jouent un rôle important sur la capacité des investisseurs à long terme à générer des rendements durables et à créer de la valeur. Elles affectent également la viabilité et la stabilité des marchés financiers, ainsi que les systèmes sociaux, environnementaux et économiques. L'engagement politique des investisseurs est donc une extension naturelle et nécessaire de nos actions de gestion responsable et de nos obligations fiduciaires envers les bénéficiaires.

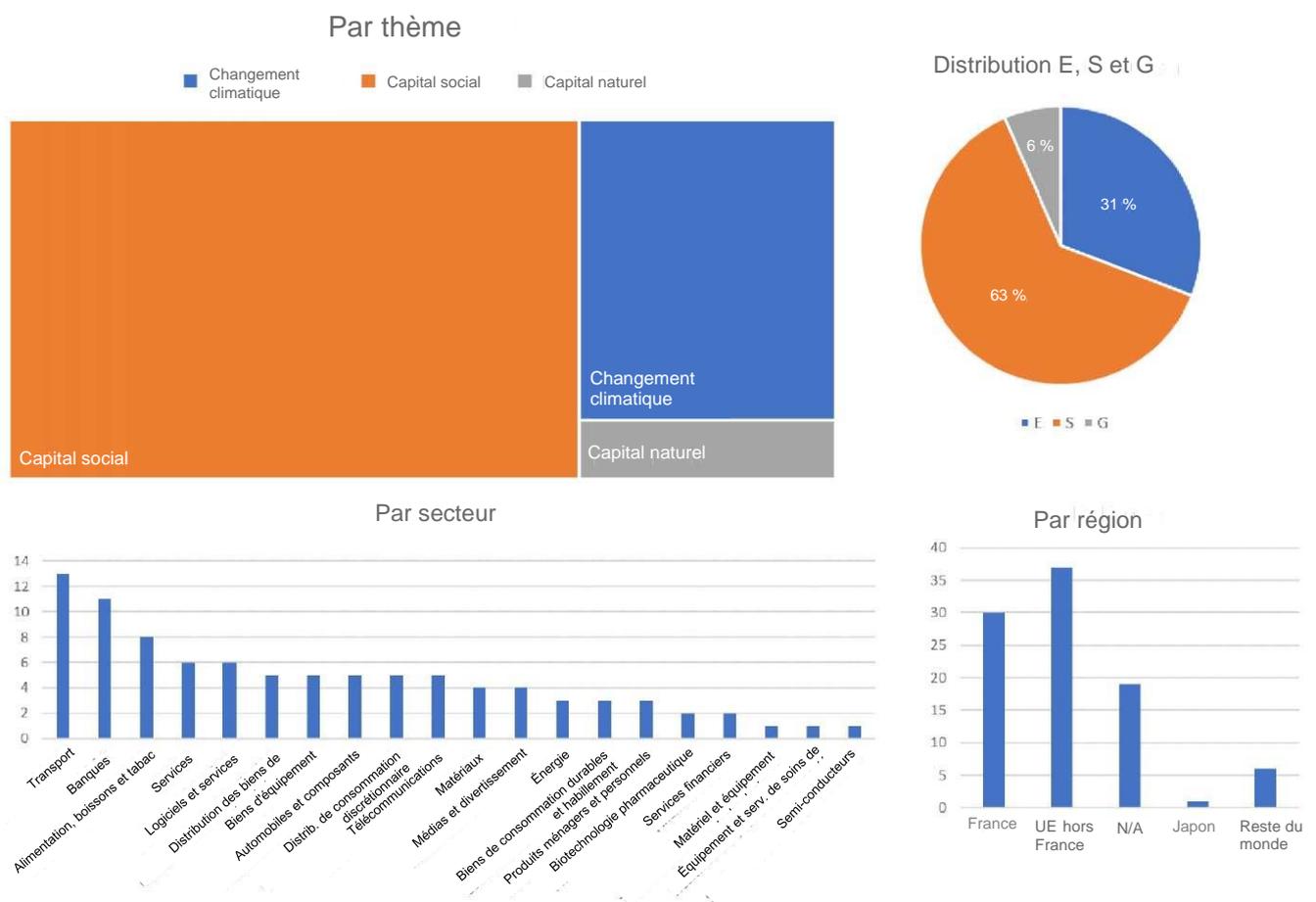
Le groupe s'est impliqué dans la promotion de changements systémiques par le biais d'échanges avec les décideurs politiques, les organismes de normalisation et les régulateurs du secteur, conformément à notre philosophie durable. Nous énumérons ci-dessous l'ensemble de nos actions sur 2023 visant à faire évoluer les politiques publiques.

Thématique	Cible	Collaboration avec
Nous avons co-signé une lettre ouverte à la Commission européenne et au Parlement européen chargée de l'élaboration du projet de l'UE d'interdire les produits issus du travail forcé sur le marché de l'UE.	EU	FIR, IAHR
Nous avons co-signé une lettre ouverte aux gouvernements avant la Conférence des Nations Unies sur l'eau 2023 afin d'accélérer la mise en œuvre et d'améliorer l'impact sur la réalisation de l'ODD 6.	ONU	CDP
Nous avons co-signé la tribune actualisée sur le « Say-on-Climat » par le FIR exhortant les entreprises à inclure des informations pertinentes dans leurs résolutions de gestion et les législateurs en France à institutionnaliser une nouvelle forme de ces résolutions.	Entreprises françaises, législateurs français	FIR
Nous avons co-signé une lettre ouverte soutenant l'alignement de la CSDDD sur les normes internationales en matière de diligence raisonnable sur la durabilité, telles que les principes directeurs des Nations unies et les lignes directrices actualisées de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	EU	FIR, FIDH
Nous avons co-signé une lettre adressée aux membres de la Commission européenne appelant les institutions de l'UE à agir vigoureusement dans le cadre du futur règlement sur les emballages et les déchets d'emballages (PPWR).	EU	VBDO
Nous avons co-signé une lettre ouverte, avec d'autres institutions financières, envoyée aux gouvernements pour demander aux entreprises d'inclure la divulgation obligatoire des plastiques dans le traité mondial sur les plastiques	Comité intergouvernemental de négociation (CIN) du Traité sur la pollution plastique	CDP
Cosigné une lettre ouverte pour appeler l'ISSB à se lancer en priorité dans des projets de recherche sur les droits de l'homme et le capital humain.	IFRS	WDI
LFAM a co-signé une lettre adressée aux régulateurs japonais (METI, FSA et JPX group) pour plaider en faveur d'une plus grande indépendance et diversité des conseils d'administration au sein des conseils d'administration japonais.	Régulateurs japonais	Dalton Investments
Demande à ISS de fournir à ses clients une politique « zéro émission nette » spécialisée et d'intégrer le climat dans ses recommandations de vote par procuration de manière plus cohérente	ISS	IIGCC
En tant que conseiller du Groupe de travail sur les politiques de la Coalition des entreprises pour le Traité mondial sur les plastiques, LFAM a contribué par le biais de commentaires sur les recommandations formulées par la coalition.	ONU/INC pour le Traité sur la pollution plastique	Business Coalition for the Plastics Treaty

Engagement collaboratif

L'engagement collaboratif est une approche coopérative qui rassemble diverses parties prenantes pour relever des défis complexes. Il met l'accent sur la prise de décisions inclusives, en tirant parti des perspectives et des ressources uniques de toutes les parties concernées. En favorisant un dialogue ouvert et le respect mutuel, l'engagement collaboratif permet aux parties prenantes de travailler ensemble en synergie vers des objectifs communs, transcendant les frontières et ouvrant de nouvelles opportunités d'impact positif.

Au total, nous avons mené 100 actions d'engagement collaboratif (y compris les campagnes) en 2023, dont 93 individuellement auprès de 78 entreprises uniques. Les graphes ci-dessous fournissent un aperçu de ces actions au cours de l'année passée, durant laquelle les thèmes du capital social ont dominé en raison de nos multiples engagements avec WDI (Workforce Disclosure Initiative), LIPH (Long Term Investors in People's Health) et le 30% Investor Club.



En 2023, nous avons rejoint plusieurs nouveaux engagements collaboratifs et continué d'accroître les activités en lien avec nos engagements existants. Nous détaillons quelques-uns d'entre eux ci-dessous.

Engagement collaboratif

Campagnes d'engagement

En 2023, nous avons mené 93 actions d'engagement collaboratif auprès d'entreprises et avons participé à 8 campagnes d'engagement plus larges. Nous avons soutenu la CDP Non-Disclosure Campaign pour la quatrième année consécutive et la CDP Science Based Targets Campaign pour la troisième fois. Pour la première fois, nous avons co-signé l'ensemble des 1600 lettres envoyées par le CDP aux entreprises dont l'impact sur le climat, l'eau et/ou les forêts est jugé critique, en leur demandant de répondre au questionnaire du CDP. Nous avons plus spécifiquement mené l'engagement avec deux entreprises – D'Ieteren Group et Charter Communications. Cet effort a mené à une réussite partielle, puisque le groupe D'Ieteren a répondu pour la première fois au questionnaire du CDP sur le changement climatique. L'entreprise américaine Charter Communications nous a fait part de son intention d'attendre l'annonce des règles de la Securities and Exchange Commission (SEC). Nous poursuivrons notre participation aux campagnes d'engagement en 2024.

Dans le tableau ci-dessous, nous soulignons les grandes campagnes et lettres ouvertes que nous avons soutenues en 2023.

Objectif	Industrie	Collaboration avec	Mesures prises	Sujet	Thématique
36 entreprises	Alimentation, boissons et distribution	VBDO	Co-signataire d'une lettre	Plastiques	Capital naturel
100 entreprises	Multi-secteurs	Nature Action 100	Co-signataire d'une lettre	Biodiversité	Capital naturel
+1 600 entreprises	Multi-secteurs	CDP NDC	Co-signataire d'une lettre	Publication d'informations sur le climat	Changement climatique
+2 000 entreprises	Multi-secteurs	Campagne CDP SBTi	Co-signataire d'une lettre	Stratégie Climatique	Changement climatique
50 entreprises	Chimie	IIHC	Co-signataire d'une lettre	Produits chimiques dangereux	Capital naturel
30 entreprises	Multi-secteurs	WDI	Envoi de courriers individuels	Informations sur les effectifs	Capital social
300 entreprises indiennes	Multi-secteurs	WDI	Nommé dans la lettre	Informations sur les effectifs	Capital social
Lettre ouverte	Chimie	IIGCC	Signature d'une lettre ouverte	Stratégie zéro émission nette	Changement climatique

Engagement collaboratif

ShareAction - Banques (décarbonation)

En 2023, nous avons participé à cinq engagements collaboratifs sur la décarbonation dans le secteur bancaire avec ShareAction : Barclays, BNP Paribas, Crédit Agricole, Deutsche Bank et Société Générale.

Avant la saison des assemblées générales de 2023, nous avons co-signé une lettre demandant à toutes ces banques de renforcer leurs listes d'exclusion et de cesser de financer directement de nouveaux gisements de pétrole et de gaz d'ici fin 2023 au plus tard²⁴.

Sur les cinq banques, quatre ont annoncé, en 2023 ou 2024, des mises à jour de leur politique d'exclusion des combustibles fossiles afin d'intégrer (entre autres éléments) l'exclusion des services financiers fournis aux nouveaux gisements pétroliers et gaziers. Bien que la Deutsche Bank n'ait pas encore mis à jour ses politiques, et bien qu'il puisse encore y avoir des lacunes dans les politiques des autres, on peut considérer que ces actions d'engagement ont contribué à intensifier l'examen du financement de nouveaux gisements pétroliers et gaziers sont une réussite.

En 2024, nous poursuivons nos discussions actives avec les banques ainsi qu'avec ShareAction concernant les stratégies climatiques des grandes banques européennes. Notre objectif est de couvrir différents sujets tels que leurs politiques d'exclusion, leurs plans de transition, leurs objectifs en matière de finance durable et les émissions qu'elles ont facilité.

Produits chimiques - IIHC (PFAS) et ShareAction (décarbonation)

En 2023, nous avons rejoint l'Investor Initiative on Hazardous Chemicals (IIHC), une initiative menée par ChemSec. Aux côtés d'environ 50 investisseurs institutionnels mondiaux, l'initiative appelle l'industrie chimique à être plus transparente et à produire des produits chimiques de manière plus vertueuse, en particulier en ce qui concerne les produits chimiques persistants, communément appelés « polluants éternels » (PFAS).

Engagement collaboratif

²⁴ [ShareAction | Les grands investisseurs insistent sur le nettoyage des principales banques européennes...](#)

Engagement collaboratif

L'initiative cible plus de 50 entreprises reconnues comme ayant la plus grande empreinte chimique selon la méthodologie de ChemSec (ChemScore). En 2023, l'initiative a engagé le dialogue auprès de 16 entreprises et vise à augmenter ce nombre en 2024. LFAM a co-signé les courriers adressés aux 50 entreprises concernées, leur demandant de s'engager à répondre aux demandes clés de l'initiative²⁵ :

- Accroître la transparence sur la part des revenus et le volume de production des produits qui sont ou contiennent des produits chimiques dangereux
- Publier un plan d'élimination progressive des produits qui sont, ou contiennent, des produits chimiques persistants
- Développer des alternatives plus sûres aux produits chimiques dangereux

Nous avons également engagé un dialogue actif avec deux sociétés (sur les 50 de la liste originale) en 2023 : Sika et AkzoNobel. Nous avons rencontré les deux sociétés, ainsi que d'autres investisseurs. Notre discussion avec AkzoNobel a été particulièrement positive. La société nous a assuré qu'elle était consciente de ce problème et nous a fait part de ses efforts pour le résoudre. La société était déjà confrontée à des défis liés à la vente de produits contenant de nombreux produits chimiques dangereux, dont les PFAS. Désormais, une part importante de sa nouvelle gamme de produits comprend des alternatives durables, ce qui souligne son engagement à réduire son exposition aux produits chimiques dangereux. En outre, l'investissement d'AkzoNobel dans la recherche et le développement reflète positivement sa détermination. La mise en place à venir de la CSRD en 2024, à laquelle AkzoNobel se prépare, facilitera le suivi des progrès de l'entreprise.

Compte tenu de l'intensité carbone importante inhérente au secteur de la chimie, la décarbonation apparaît comme une stratégie pivot dans la lutte contre le changement climatique. Grâce à notre collaboration avec ShareAction, nous avons activement dialogué avec cinq entreprises en 2023 (Air Liquide, BASF, Covestro, Lanxess et LyondellBasell) pour les inciter à mettre en place des plans de décarbonation crédibles. Nous continuerons à soutenir en 2024 l'engagement collaboratif avec l'IHC et ShareAction et reprendrons le dialogue avec les entreprises concernées.

²⁵ [IHC-investor-letter Extract.pdf \(chemsec.org\)](#)

Engagement collaboratif

Le 30% Investor Club – Tous secteurs (mixité)

LFAM est devenu membre du 30% Investor Club en 2022, afin de renforcer son engagement en faveur de la mixité et de l'inclusion. Le club vise à promouvoir une meilleure mixité au sein des équipes de direction du SBF 120. Tout au long de l'année, nous avons activement dialogué avec 15 entreprises, accompagnant d'autres investisseurs sur 12 d'entre elles et menant les actions d'engagement après de 3 dont celle auprès d'Orange particulièrement fructueuse. Lors de notre conférence téléphonique, Orange a démontré son engagement à réduire l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes et à promouvoir des initiatives en matière de diversité, d'équité et d'inclusion :

- **Écart de rémunération entre hommes et femmes** : Orange vise à atteindre un écart de rémunération de 0 % entre les hommes et les femmes à situations égales d'ici 2025. Orange utilise une méthodologie standardisée pour calculer et combler l'écart de rémunération, appliquée de manière cohérente dans tous les pays depuis 2018. À noter que l'écart de rémunération pour la France est actuellement très faible, inférieur à 1 %.
- **Diversité, équité et inclusion** : Orange a mis en place un ensemble d'initiatives pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, lutter contre les discriminations et favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Ces efforts comprennent la mise en place d'un comité stratégique sur l'égalité des sexes, qui supervise les indicateurs clés de performance et surveille les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de diversité hommes-femmes. Orange se concentre également sur l'augmentation de la représentation dans les rôles techniques et numériques
- **Transparence et communication** : Orange met l'accent sur la transparence et la communication ouverte dans le traitement des questions relatives à la diversité, à l'équité et à l'inclusion (DEI). La société dispose de solides stratégies de communication pour partager des informations sur les initiatives et les progrès en matière de DEI avec les parties prenantes internes et externes.

Dans l'ensemble, Orange incarne un engagement fort en faveur de l'inclusion et de la promotion de la mixité et de l'égalité professionnelle. Reconnus dans le rapport annuel du Club 30% Investor²⁶, les efforts d'Orange témoignent de son engagement.

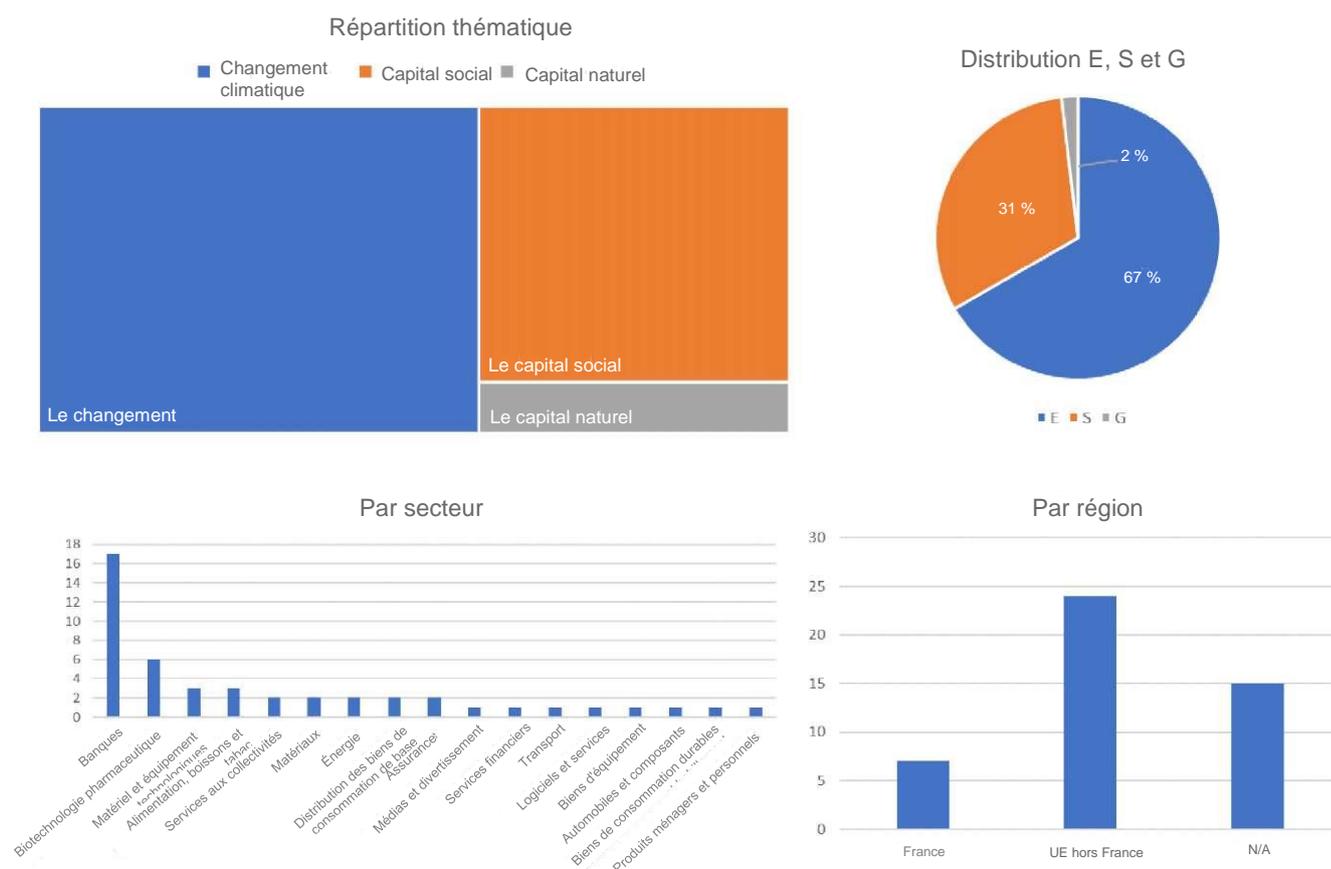
Les recherches montrent régulièrement que les entreprises dotées d'équipes dirigeantes diversifiées ont tendance à être plus innovantes, à prendre de meilleures décisions et à afficher une meilleure performance financière. Par conséquent, notre soutien à des initiatives telles que le 30% Investor Club va au-delà d'une simple sensibilisation ; il s'agit d'un investissement stratégique dans la réussite et la durabilité à long terme des entreprises dans lesquelles nous investissons.

²⁶ 30% Club France Investor Group - Rapport annuel 2023 : <https://30percentclub.org/wp-content/uploads/2024/03/30-Club-Annual-Report-2023-1.pdf>

Engagements directs

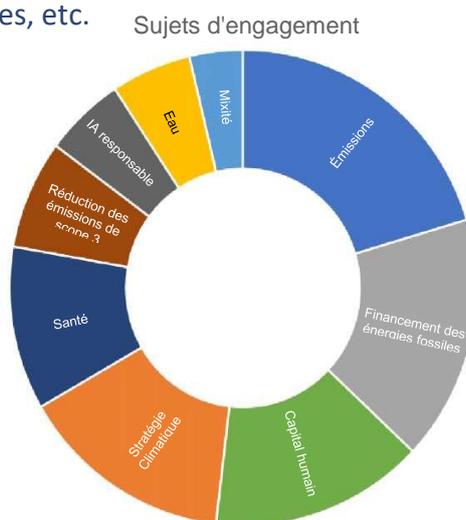
Outre nos actions d'engagement collaboratif, l'équipe SIR mène des actions d'engagement direct auprès des entreprises. Ce type d'engagement permet à nos analystes de jouer un rôle actif en incitant les entreprises à adopter des pratiques durables. L'engagement peut passer par différents moyens de communication. Après une évaluation ESG approfondie, l'équipe SIR envoie d'abord une lettre aux entreprises pour leur faire part de ses préoccupations. Par la suite, l'équipe SIR organise des réunions d'engagement structurées avec des objectifs clairs et réalisables, visant à promouvoir des pratiques optimales sur les enjeux ESG les plus importants.

En 2023, nous avons envoyé un courrier à 47 entreprises. La plupart des lettres portaient sur des sujets liés au changement climatique, mais le capital social était également évoqué fréquemment. Les graphes ci-dessous offrent un aperçu de tous les engagements directs que nous avons menés en 2023.



Engagements directs

Nos sujets d'engagement par le biais de lettres ont été variés même au sein de nos quatre thèmes. Nous avons pratiqué l'engagement sur les aspects sociaux comme la mixité, la santé et l'IA responsable ; et pour les aspects environnementaux, sur les émissions de carbone, l'eau, le financement des énergies fossiles, etc.



Les banques ont été l'un des secteurs d'engagement les plus fréquents portant essentiellement sur la stratégie de financement des énergies fossiles, dont nous présentons ci-dessous un exemple.

Banques canadiennes - Financement des sables bitumineux

En 2023, notre analyse des 5 premières banques canadiennes a conclu qu'elles étaient relativement exposées à l'industrie des combustibles fossiles, en particulier au pétrole issu des sables bitumineux. Nous avons donc décidé d'engager un dialogue avec ces banques en envoyant des lettres à celles auxquelles nous étions exposés, leur demandant explicitement de renforcer leurs politiques d'exclusion afin de cesser de financer l'expansion – des projets comme des entreprises – dans les combustibles fossiles et particulièrement le pétrole des sables bitumineux. Si nous n'avons pas constaté de mise à jour de leurs politiques d'exclusion en réponse à notre demande, ce travail nous a permis d'engager un dialogue avec certaines d'entre elles, d'améliorer notre compréhension de leurs stratégies climatiques et d'obtenir des informations clés pour comparer leurs performances.

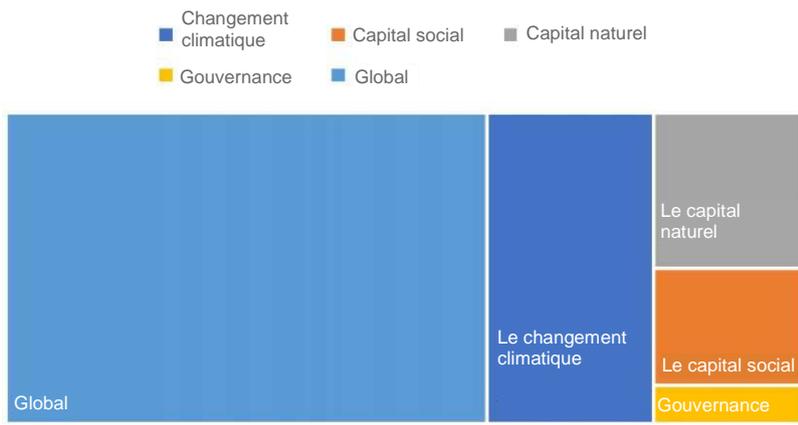
En 2024, notre conclusion a été renforcée par des recherches externes soulignant que les 5 premières banques canadiennes avaient augmenté leur exposition au financement des combustibles fossiles de 15,5 % en moyenne en 2020 à 18,4 % en 2022 (contre 6,1 % pour les principales banques américaines et 8,7 % pour les banques européennes sur la même période)²⁷. Par conséquent, nous continuons à dialoguer avec ces banques, avec des appels de suivi déjà prévus pour réitérer nos demandes. Si nous le jugeons nécessaire, nous pourrions faire remonter les informations à un niveau hiérarchique supérieur à l'aide d'outils pertinents.

²⁷ [InfluenceMap Les cinq grandes banques du Canada : Vers la neutralité carbone ?](#)

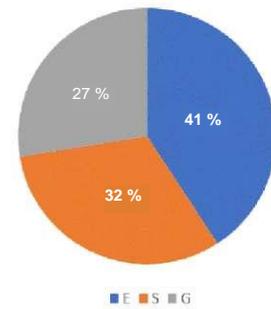
Dialogues

Le dialogue entre actionnaires et entreprises est un élément important de notre stratégie durable. Nous dialoguons par le biais de réunions organisées individuellement par/pour nous, ou dans le cadre de réunions en petits groupes lors de conférences d'analystes. Ces réunions sont l'occasion pour nous de recueillir des données et des informations sur la stratégie de l'entreprise et de se forger une conviction sur le profil de l'entreprise. En 2023, nous avons eu 45 réunions au total, 29 en ligne et 16 en personne, principalement lors de conférences d'analystes courtiers à Londres et à Paris. Les sujets abordés allaient des plans climatiques de l'entreprise et de sa stratégie en matière d'émissions carbone aux questions relatives aux droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement, en passant par les questions de gouvernance liées aux controverses ou autres. Les graphes ci-dessous offrent un aperçu des dialogues menés en 2023.

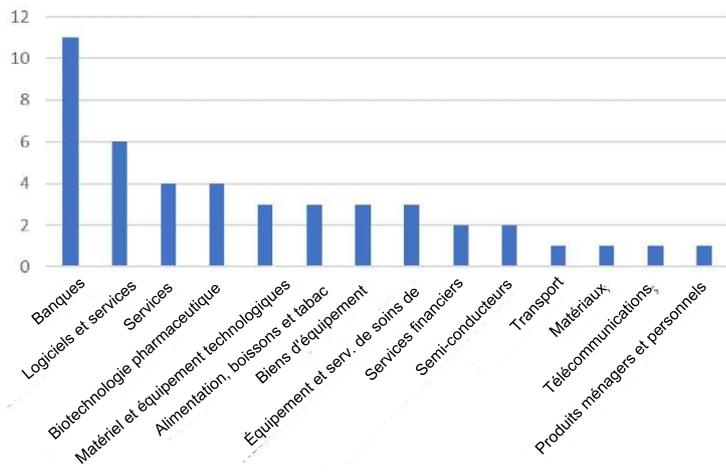
Répartition thématique



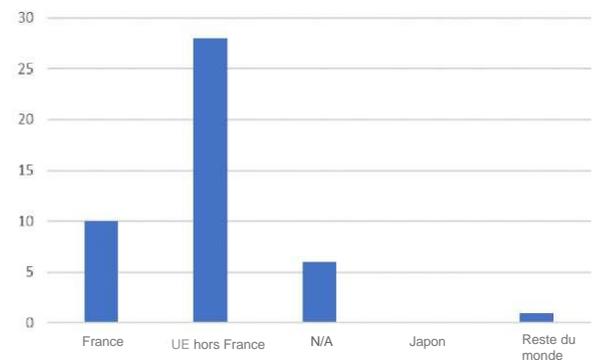
Distribution E, S et G



Par secteur



Par région



Dialogues

Nous soulignons ici quelques dialogues qui ont été menés en 2023 et qui montrent comment ces réunions peuvent nous aider à améliorer nos évaluations d'entreprise.

Array Technologies

Tout au long de 2023, nous avons engagé un dialogue constructif avec Array Technologies, l'un des principaux fabricants de systèmes de suivi solaire. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Uyghur Forced Labor Preventive Act aux États-Unis, nous avons entamé des discussions approfondies avec la société afin d'explorer les ramifications potentielles de ses chaînes d'approvisionnement complexes. Ce dialogue a été crucial car il nous a permis d'obtenir des informations précieuses sur les mesures proactives et les stratégies d'Array Technologies pour assurer l'atténuation de tout impact négatif sur leurs opérations, qui auraient pu émerger du fait de violations inhérentes des droits de l'homme et/ou du non-respect de la nouvelle législation.

En outre, nos conversations ont porté sur divers aspects des pratiques de gestion de la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise, des mises à jour sur l'avancement des projets, des dossiers de sécurité et des efforts visant à promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de la société. Ces discussions se sont avérées enrichissantes et bénéfiques. Elles nous ont permis d'avoir une compréhension plus complète de l'engagement d'Array Technologies en matière d'approvisionnement éthique, d'excellence opérationnelle et de responsabilité sociale, un engagement en phase avec nos objectifs.

Median Technologies

En juillet 2023, nous avons prévu une réunion individuelle avec Median Technologies, un fournisseur de logiciels dans le secteur de la santé, afin de mieux comprendre sa stratégie durable et sa performance. Nous avons découvert avec plaisir que la société s'engageait dans des initiatives positives d'un point de vue ESG, malgré l'absence de reporting approprié. Par ailleurs, la société a constitué un groupe de travail interne pour mieux évaluer les risques ESG et s'est engagée à inclure une partie extra-financière dans son rapport annuel 2024.

À travers le dialogue initié avec Median Technologies, nous les aidons à identifier les questions importantes et nos attentes en tant qu'investisseurs. En outre, nous partageons avec eux la connaissance des meilleures pratiques du secteur et des cadres existants dont ils peuvent s'inspirer. Ces conversations nous permettent non seulement de mieux évaluer les entreprises, mais aussi de les aider à comprendre leurs forces et leurs faiblesses en matière de durabilité.

Perspectives d'avenir

En 2024, l'engagement restera une priorité absolue de notre feuille de route en matière d'investissement durable. Plus précisément, nous aurons pour objectifs de :

1. Améliorer la qualité de nos discussions et de nos processus, pour accroître les chances de succès de nos engagements. Cela nécessitera une collaboration continue avec les équipes d'investissement et les analystes en tant que partenaires clés du processus, à mesure que nous continuerons à intégrer les critères ESG et à mieux former les équipes.
2. Travailler en collaboration avec d'autres clients investisseurs pour obtenir de meilleurs résultats dans nos actions d'engagement directs, en l'utilisant comme un outil d'escalade. Dans un monde toujours plus complexe, nous sommes convaincus que l'action collective reste un moyen efficace de faciliter l'action et nous continuerons à jouer un rôle important dans les initiatives collaboratives.
3. Améliorer la supervision du processus d'engagement : maintenir un référentiel interne plus avancé de nos activités d'engagement (et de vote) et établir des procédures plus claires pour suivre, faire remonter et évaluer efficacement les initiatives.
4. Poursuivre les efforts en matière de politique publique sur les sujets de finance durable et, pour ce faire, agir avec les associations professionnelles, telles que l'IIGCC, les PRI et le FIR. Nous pensons que des changements à l'échelle systémique sont essentiels pour accélérer une transition ordonnée vers un monde plus durable.

Dans l'ensemble, nous avons l'intention de continuer à augmenter nos efforts en matière d'engagement à la fois direct et collaboratif. Le début d'année 2024 a déjà été très chargé. En termes d'engagements collaboratifs, nous renouvelons les engagements existants, comme ShareAction, PRI Advance, WDI, le CDP, le 30% Investor Club et IIHC, et avons rejoint de nouvelles initiatives fin 2023 et début 2024. Plus particulièrement, pour développer notre thème du capital naturel, nous avons rejoint Nature Action 100 et dialoguons avec 3 entreprises aux côtés d'un groupe d'autres investisseurs. Nous avons rejoint le Groupe consultatif technique (TAG) de Nature Action 100, dans le cadre duquel nous contribuons à l'élaboration de la stratégie et de la trajectoire de l'engagement du groupe. Nous avons également rejoint le groupe de travail sur les pesticides récemment créé par ShareAction, dans le cadre duquel nous engagerons le dialogue avec des entreprises de la chaîne de valeur des pesticides.

En ce qui concerne le changement climatique, nous sommes en train de rejoindre le Net Zero Engagement Group de l'IIGCC afin d'étendre le nombre de nos engagements avec des entreprises sur les sujets climatiques et d'utiliser le groupe comme plateforme d'escalade pour certains de nos engagements directs de 2023. Sur le plan social, nous avons rejoint le Labor Rights Investor Network, une plateforme de partage de connaissances sur les dossiers et sujets relatifs aux droits du travail réunissant syndicats, ONG et investisseurs. Nous avons également rejoint un groupe de travail sur les droits des peuples autochtones avec PRI Advance.

Suivi des controverses

Le suivi des controverses est un élément important de notre mécanisme de screening et de notre méthodologie d'investissement durable. Chaque entreprise étudiée par les analystes ESG fait l'objet d'une recherche de signaux d'alerte à partir de la presse, de recherche effectuée des tiers et par des recherches sur Internet. En outre, nous avons mis en place un processus de suivi des controverses au niveau du groupe basé sur les scores Norms-Based Research (NBR) fournis par notre prestataire de recherche ISS ESG. Nous excluons systématiquement toutes les entreprises auxquelles ISS attribue une note très sévère (NBR = 10) et mettons sous surveillance toutes les entreprises ayant une note sévère (notes NBR de 7 à 9), sauf accord contraire lors de réunions du Stewardship Committee. Le retrait de tout nom de nos listes d'exclusion fondées sur les controverses doit être approuvé à l'unanimité par les membres du Stewardship Committee.

En 2023, nous avons discuté de plusieurs cas lors de notre Stewardship Committee et les décisions qui en ont résulté ont eu des conséquences pour les portefeuilles gérés. Nous soulignons ici deux cas issus de nos discussions sur les controverses survenues en 2023.

Starbucks

Le géant américain du café a fait l'objet d'un examen minutieux de la part des autorités du travail pour avoir entravé les activités syndicales dans ses cafés aux États-Unis. Malgré plus de 50 décisions de juges administratifs du National Labor Relations Board, invoquant des licenciements, des menaces et une mise en œuvre ponctuelle et inégale des politiques, les efforts pour faire respecter les droits syndicaux restent aléatoires. Bien qu'une évaluation de l'entreprise n'ait pas relevé de « stratégie antisyndicale », des lacunes dans la mise en œuvre des engagements ont été relevées. Workers United a critiqué l'absence de progrès dans les mesures pratiques pour la négociation collective. Compte tenu de ces inquiétudes, nous avons cessé d'investir dans Starbucks. Le nom fait donc partie de notre liste d'exclusion basée sur des controverses depuis le premier trimestre 2023.

Néanmoins, nous continuons de surveiller le dossier. Notre participation au Labor Rights Investor Network nous a permis d'être informés des progrès de l'entreprise. En février 2024, Starbucks et Workers United ont convenu d'établir un cadre d'organisation pour des négociations collectives, susceptible de résoudre de multiples litiges juridiques. Dans un geste de bonne volonté, Starbucks accordera des avantages aux travailleurs des magasins syndiqués. Nous continuons à suivre les mises à jour et, en cas de changements importants, le dossier sera présenté au Stewardship Committee pour réexamen.

Suivi des controverses

Téléperformance

Le 10 novembre 2022, l'action de Téléperformance a chuté de 34 %, en raison d'allégations de « casse des syndicats, de conditions de travail traumatisantes et de bas salaires » émises par le ministère colombien du travail. Nous avons eu une réunion avec la direction de Téléperformance en décembre 2022 qui a débouché sur un certain mécontentement quant à leur gestion de la situation. Par conséquent, après une décision du Stewardship Committee début 2023, la société a été exclue de tous nos portefeuilles de crédit et d'actions.

En 2023, l'entreprise a réalisé des progrès notables en signant un accord mondial avec le syndicat UNI Global, ainsi que des accords au niveau national dans des pays comme la Colombie, la Jamaïque et la Roumanie, impactant plus de 50 000 employés. Ces efforts ont permis d'éviter de nouvelles controverses liées aux violations des droits du travail. Reconnaisant les défis inhérents à sa présence dans des régions présentant des risques sociaux et de gouvernance élevés, Téléperformance reste déterminé à favoriser un dialogue continu avec UNI Global et d'autres parties prenantes. À l'horizon 2024, Téléperformance entend renforcer son engagement en faveur de pratiques de travail équitables par le biais d'engagements individuels et collaboratifs, afin de garantir le bien-être et les droits de sa main-d'œuvre mondiale. Ces mesures sont encourageantes et nous maintenons Téléperformance sur notre liste de surveillance pour réexamen.

Glossaire

PRI - Principes pour l'Investissement Responsable

IIGCC - Institutional Investors Group on Climate Change

FIR - Forum pour l'Investissement Responsable (French SIF)

UKSIF - UK Sustainable Investment and Finance Association

WDI - Workforce Disclosure Initiative

TNFD - Taskforce on Nature-Related Financial Disclosures

LIPH - Long-term Investors in People's Health

NZAMi - Net Zero Asset Manager Initiative

OCDE - Organisation de Coopération et de Développement Economique

WWF - Fonds Mondial pour la Nature

VBDO - Vereniging van Beleggers voor Duurzame Ontwikkeling (Association néerlandaise des investisseurs pour le développement durable)

TCFD - Task Force on Climate-related Financial Disclosures

CSRD - Corporate Sustainability Reporting Directive

CSDDD - Corporate Sustainability Due Diligence Directive

IFRS - International Financial Reporting Standards

ISSB - International Sustainability Standards Board

SBTi - Science Based Targets initiative

SFDR - Sustainable Finance Disclosure Regulation (règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financier)

INC - Intergovernmental Negotiating Committee (comité intergouvernemental de négociation)

UNGC – United Nations Global Compact – Pacte Mondial ou Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme

Avertissement

Les informations contenues dans ce document ne sauraient constituer un conseil en investissement, une proposition d'investissement ou une incitation quelconque à opérer sur les marchés financiers. Cette publication est destinée aux investisseurs professionnels et non-professionnels au sens de la directive MIF. Les appréciations formulées reflètent l'opinion de leurs auteurs à la date de publication et sont susceptibles d'évoluer ultérieurement. Le Groupe La Française ne saurait être tenu responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. La présente publication ne peut être reproduite, totalement ou partiellement, diffusée ou distribuée à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable du Groupe La Française.